

Article 29 du Règlement

la dignité du travailleur, l'estime de soi et le sens de sa propre valeur qui découlent du travail, étaient en jeu.

De temps à autre, nous avons tous besoin que l'on nous rappelle de quoi il est question lorsque nous parlons de chômage. Même si je vis dans une région où le taux de chômage est beaucoup trop élevé et même si c'est probablement là un grave aveu à faire pour un député, lorsque j'ai quitté ce village au volant de ma voiture, l'image de cet homme me hantait car il avait fait naître en moi un nouveau sentiment d'urgence face à toute la laideur du chômage et à ses effets dévastateurs.

● (2140)

Je demande instamment au gouvernement et à tous les députés de s'efforcer de tirer des leçons constructives du désastre que nous vivons. Au moment où je vous parle, sept feux de forêt encore incontrôlés font rage dans ma province. Je vous demande de réagir à cette catastrophe en allant au-delà des mots comme nous en avons tous trouvés pour exprimer notre admiration devant l'héroïsme des gens qui ont combattu les flammes. Il faudrait demander plus que du soutien, de l'aide et de la sympathie pour les gens qui ont perdu des biens. Il y a des Terre-Neuviens parmi ces gens. Il faudrait voir dans ce désastre une occasion de redonner du travail à cet habitant de Lark Harbour. Il désire travailler. Il réclame la dignité que confère un emploi. Il veut savoir qu'il travaille pour sa province. Il faut lui redonner du travail et bâtir sur nos ressources forestières.

Voilà ce que j'avais à dire. J'espère que les députés peuvent adopter cette idée. J'espère que cela peut être notre contribution de députés, aussi humble puisse-t-elle être, à la recherche d'une solution au chômage dans une région en difficulté qui entend utiliser de ses propres ressources pour se bâtir un avenir. J'espère qu'on verra naître ce soir un esprit régional chez les députés, sans égard aux affiliations politiques de sorte qu'en dernière analyse nous accomplirons ce que nous avons été envoyés faire ici, c'est-à-dire représenter les intérêts de nos électeurs et apporter une contribution au Canada en même temps.

Des voix: Bravo!

M. Morrissey Johnson (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, en intervenant ce soir, je dois tout d'abord remercier le député de Fundy—Royal (M. Corbett) d'avoir cherché à obtenir ce débat sur les feux de forêt qui ont ravagé les provinces de l'Atlantique ces derniers jours. Je voudrais féliciter également tous les députés qui sont déjà intervenus dans le débat, et tout particulièrement celui de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). Il a en effet décrit la situation à Terre-Neuve avec beaucoup d'éloquence. Il a donc réduit le temps que je prendrai ce soir pour parler un peu des feux de forêt qui se sont produits à Terre-Neuve.

En général, quand on parle des industries de Terre-Neuve, tout le monde pense automatiquement à la pêche. Le fait est

que l'industrie forestière est tout aussi essentielle que la pêche à l'économie de notre province. En 1984, le secteur de la transformation des produits forestiers a représenté environ 25 p. 100 du total de l'emploi et des revenus industriels à Terre-Neuve. Je pense que nous avons à peu près le même pourcentage du PNB provincial pour la pêche, et un peu plus pour les exploitations minières, ce qui donne une idée de l'importance de l'industrie forestière à Terre-Neuve.

Ces jours derniers, Terre-Neuve a été durement frappé par de nombreux incendies comme les autres provinces atlantiques. Je crois qu'environ treize incendies ravagent encore Terre-Neuve, dont sept sont hors de contrôle. J'ai contacté ce soir l'honorable Leonard Simms, ministre des Ressources forestières et des terres de Terre-Neuve, et il m'a fait le point de la situation. Il est difficile pour l'instant de déterminer exactement la quantité de forêt commercialisable qui a été détruite. De nombreux incendies ont traversé des terres marécageuses, et il est presque impossible de déterminer le nombre d'arbres détruits.

J'aimerais bien pouvoir être aussi heureux ce soir qu'il y a un peu plus d'un mois, lorsque j'étais à Terre-Neuve et que j'ai eu l'occasion d'assister à la signature d'un accord forestier entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Je m'enthousiasmais à l'époque pour le programme de reboisement de cette année qui prévoyait l'affectation d'environ 12 millions de dollars aux activités forestières. Je suis sûr qu'aucune des personnes présentes ne s'attendait aux pertes dramatiques qu'ont entraînées ces incendies de forêt. Les incendies de forêt cette année ont environ trois semaines d'avance sinon plus par rapport aux années où les conditions météorologiques sont normales à Terre-Neuve. Cela vient du fait que nous avons eu peu de neige cet hiver et un printemps venteux avec des températures records. La terre ou le sol forestier a séché plus tôt que d'habitude.

Comme l'a dit le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe, environ 1,300 kilomètres carrés ont déjà brûlé jusqu'à présent. Non seulement il y a eu des dégâts dans la forêt, mais certaines propriétés individuelles ont aussi été endommagées. Je crois que deux maisons ont été détruites dans la région de Grand Falls. Je crois aussi que dans la même région 31 chalets d'été, un entrepôt et une résidence inoccupée ont été détruits. Deux parcs provinciaux ont aussi subi des dégâts.

A un moment donné la semaine dernière, samedi, le feu a endommagé les fils électriques de la région de Baie-d'Espoir et provoqué des pannes d'électricité dans toute la région est de Terre-Neuve. Il a fallu évacuer plusieurs localités et en mettre évidemment un certain nombre en état d'alerte à l'évacuation. Encore une fois, on ne peut pas encore évaluer le coût total des efforts de protection jusqu'à présent, mais je pense qu'il sera très élevé.